



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
de la sécurité sociale**

Paris, le 12 mars 2024

SD4/Bureau 4B

Réf : D-24-003231

Affaire suivie par : Kocila PÉREUILHET

Tél. : 07 63 63 00 14

Mèl. : kocila.pereuilhet@sante.gouv.fr

La Sous-directrice du pilotage du service
public de la sécurité sociale

à

Madame Isabelle Bertin

Directrice

Union des caisses nationales de sécurité
sociale

Objet : Agrément des protocoles d'accord du 27 février 2024 relatifs à la revalorisation de la part patronale à l'acquisition des titres-restaurant.

Madame la Directrice,

Vous m'avez transmis aux fins d'agrément, en application des dispositions des articles L.123-1, L.123-2 et L.123-2-1 du code de la sécurité sociale :

- Le protocole d'accord relatif à la revalorisation de la part patronale à l'acquisition des titres-restaurant, que vous avez conclu le 27 février 2024 sur le champ des employés et des cadres ;
- Les accords d'extension relatifs aux champs des praticiens-conseils et des agents de direction.

Je vous informe que ces protocoles d'accord recueillent l'agrément de l'État.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Claire VINCENTI